



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ILLE-ET-VILAINE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 9 février 2015

QUALITE DE L'AIR

Dépassement du seuil d'information et recommandation pour les particules de moins de 10 microns sur l'agglomération rennaise

L'association Air Breizh vient d'annoncer que le seuil d'information et recommandation au titre de la concentration en particules PM₁₀ sur l'agglomération rennaise vient d'être dépassé.

Ce dépassement, constaté à 16 heures, est toujours en cours.

La situation devrait rester stable demain.

Les consignes ci-dessous devront être respectées pour les populations suivantes :

Populations vulnérables :

Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles :

Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

En cas d'épisode de pollution aux polluants PM₁₀, NO₂, SO₂ :

Limitier les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe
Limitier les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

Pour en savoir + : <http://www.airbreizh.asso.fr/>

02 23 20 90 90 aux heures ouvrées ou au 06 82 12 45 51 les week-ends et jours fériés

Contacts presse :

Morgane TIREL – 02.99.02.11.81 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr